

L'éclairage de Problèmes économiques

FINANCER LE DÉVELOPPEMENT : PLUS D'OBJECTIFS, PLUS DE BESOINS

> De Monterrey à Addis-Abeba, quelles évolutions ?

En 1970, les pays développés s'étaient fixé comme objectif de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut (PIB) à l'aide publique au développement (APD). En 2002, une soixantaine d'États et des représentants des Nations unies (ONU) se sont rencontrés à Monterrey, au Mexique, en vue d'aboutir à un accord sur la question : « comment financer les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), définis par les Nations unies en 2000 ? ». Le programme, courant de 2002 à 2015, visait notamment à réduire l'extrême pauvreté. Il sera remplacé dès janvier 2016 par une nouvelle feuille de route, plus conséquente : dix-sept Objectifs pour le développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030 qui doivent permettre de « mettre fin à la pauvreté et à la faim, améliorer la santé et

l'éducation, bâtir des villes plus durables, et combattre les changements climatiques », liste l'ONU. Il s'agit d'enjeux universels qui nécessiteront des dépenses de l'ordre de 2 500 milliards de dollars par an minimum, voire 3 500 milliards selon les estimations de l'ONU. La question du financement de ces besoins est plus que jamais cruciale, et la Conférence d'Addis-Abeba (Éthiopie), organisée en juillet 2015, devait y apporter des réponses.

> Vers de nouvelles sources de financement

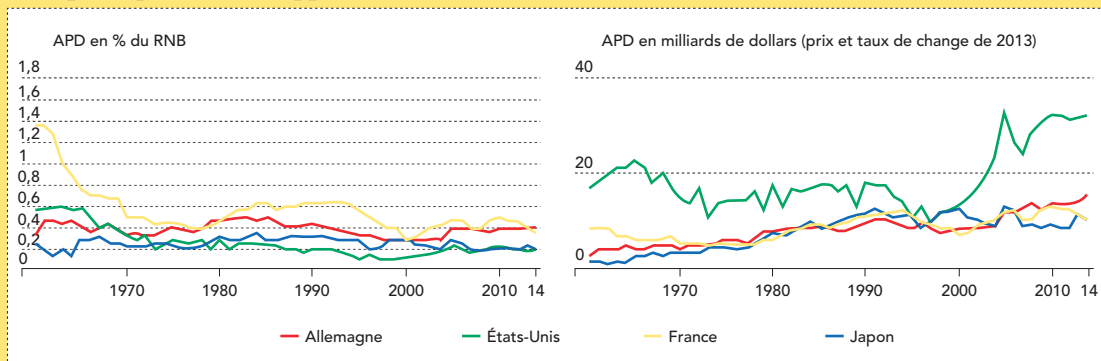
Si auparavant le financement du développement reposait principalement sur l'aide publique des pays du Nord vers le Sud, aujourd'hui la donne a changé. Tout d'abord, parce que l'APD tend à diminuer et n'est pas en mesure de subvenir, seule, aux besoins à venir. En 2014, elle représentait 135 milliards de dollars, soit 0,29 % du revenu

national brut (RNB) des pays du Comité d'aide au développement (CAD). Ensuite, le paradigme selon lequel l'aide au développement s'organise de façon verticale, du Nord vers le Sud, ne tient plus : dès 2008, l'ONU^[1] a souligné la montée en puissance des pays en développement (PED), tandis que les acteurs privés prennent de plus en plus d'importance dans le financement du développement.

La contribution des PED

La croissance très rapide des pays émergents les place dans une position à la fois de bénéficiaires et de donateurs de l'APD. Une situation qui devrait s'accroître dans les années à venir : la Banque mondiale prévoit que les PED abriteront la moitié des capitaux mondiaux d'ici à 2030, soit 158 000 milliards de dollars, contre un cinquième en 2000^[2]. Parallèlement, le montant de l'épargne dans

Aide publique au développement 2014 (tendances 1960-2014)



Source : OCDE.

FINANCER LE DÉVELOPPEMENT : PLUS D'OBJECTIFS, PLUS DE BESOINS

Les sources potentielles de financement de l'aide au développement

Chiffres 2014/données par an (en milliards de dollars)			
Public		Privé	
Domestique	Monde	Domestique	Monde
2943	135	2678	974

Sources : CAD/OCDE – Commission européenne 2013 « Regards sur la Terre 2015 » (dossier *Alternatives économiques*).

Besoin estimé par l'ONU à 2500 milliards de dollars.

ces pays devrait augmenter et représenter chaque année 32 % du RNB en moyenne. L'un des enjeux consiste donc à réorienter une partie de cette manne domestique vers l'aide au développement, en complément de l'APD. Il est notamment question de créer un organisme fiscal intergouvernemental, chapeauté par l'ONU. Sa mission : s'assurer de la bonne collecte dans les pays membres des recettes publiques nationales prévues pour l'aide au développement et lutter contre les flux illicites sortant des PED^[3]. Jusqu'à présent, les questions de fiscalité internationale n'étaient considérées qu'à l'échelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sous mandat du G20. D'où l'idée de placer cet organisme sous l'égide onusienne et inclure l'ensemble des États concernés.

Les acteurs privés

Le secteur privé s'affiche comme un solide complément aux ressources fiscales. Notamment parce que les montants disponibles sont importants : les investis-

sements internationaux privés représentent 974 milliards de dollars, et les nationaux 2 678 milliards. Afin de mobiliser ces fonds à destination de l'aide au développement, l'instauration de systèmes bancaires transparents, sûrs et incitatifs est nécessaire, et le concours de politiques publiques a été évoqué.

Le secteur privé peut aussi avoir un effet de levier auprès des organismes publics. Ces dernières années, de nouveaux outils de financements ont été créés, comme par exemple des dispositifs de « mixage prêts-dons » consistant à mobiliser des dons afin de lever des prêts publics^[4]. Des sources « hybrides », comme les partenariats public-privé (PPP), sont également envisagées.

> Les obstacles de mise en œuvre

La montée de la part du privé dans le financement du développement inquiète toutefois certains acteurs, notamment des organisations non gouvernementales (ONG). À Addis-Abeba, des organisations comme

Coordination Sud ou CCFD Terre solidaire ont partagé leur crainte : elles préconisent d'instaurer des garde-fous aux investisseurs privés et de protéger certains domaines comme la santé et l'éducation des PPP. La souveraineté des nations est aussi évoquée comme obstacle potentiel, en particulier en matière de politique fiscale, les engagements pris par les États relevant du simple volontariat.

Sources : *Alternatives économiques*, juillet-août 2015, Grimault V. : « Développement cherche financements » ; *Euractiv*, 21 juillet, Vaillé J. et Voituriez T. : « La conférence d'Addis confirme une vision renouvelée du financement du développement » ; *La Tribune*, 4 août : « Pour lutter contre la pauvreté, l'ONU propose un plan à 3500 milliards de dollars par an » ; *Le Monde*, 16 juillet, Roger S. : « À Addis-Abeba, l'ONU parvient à un accord sur le financement du développement » ; *Les Échos*, 25 août, Lelièvre A. : « Développement : l'AFD va être adossée à la Caisse des dépôts » ; *Commission européenne 2013*, « Regards sur la Terre 2015 » ; *Le Monde*, 13 juillet, Guélaud C. : « Développement : Nord et Sud exposent leurs désaccords à Addis-Abeba ».

¹ Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Organisée à Doha en novembre 2008.

² Rapport Global Development Horizons (GDH) – Banque mondiale (2013) : « Capital for the Future: Saving and Investment in An Interdependent World ».

³ En 2012, les flux monétaires illicites sortant des PED s'élevaient à 991,2 milliards de dollars, d'après le rapport 2014 de Global Financial Integrity, « Illicit Financial Flows from Developing Countries : 2003-2012 ».

⁴ L'Agence française de développement (AFD), 100 % publique, devrait lever 6 milliards d'euros sur le marché obligataire en 2015, selon l'AFP.